

Programme de Recherche (PEPR) « Systèmes Alimentaires, Microbiomes et Santé (SAMS) »

Appel à candidatures pour une chaire junior 2026

CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'incidence croissante des maladies chroniques est un problème majeur de santé publique. Elle résulte largement d'une altération de la relation entre l'humain et son microbe sous l'influence de divers facteurs environnementaux, tels que l'alimentation, le mode de vie, l'exposition aux polluants et aux xénobiotiques. Cette altération est hétérogène d'un individu à l'autre et peut contribuer à des réponses différentes voire à l'absence de réponse par exemple, lors d'interventions nutritionnelles ou thérapeutiques. Les activités du pilier Microbiomes et Santé du PEPR SAMS visent à mieux connaître et prendre en compte la symbiose hôte-microbiome dans des approches préventives et dans les contextes pathologiques, afin de réduire l'incidence des maladies chroniques non transmissibles et leurs impacts. Cet appel vise à financer une chaire junior, qui complétera les 3 chaires déjà recrutées (voir site : <https://pepr-sams.fr/>)

Cette chaire sera basée sur un projet, de recherche et d'innovation, proposé par un jeune scientifique (10 ans après l'obtention de la thèse de doctorat). Les objectifs sont de développer une recherche d'excellence dans le domaine du microbiome et de la santé humaine ainsi que d'enrichir en compétences et expertises l'environnement et les infrastructures de recherche en cours de construction dans ce domaine en France.

CHAIRE JUNIOR

Cette chaire junior doit permettre à un **jeune scientifique de démarrer la direction d'une équipe de recherche au sein d'un laboratoire établi en France** et de développer **un projet d'excellence sur le microbiome et la santé**.

Le projet des candidats devra couvrir au moins une des **priorités/axes du pilier Microbiomes et Santé du PEPR SAMS**, et en particulier ceux répondant aux enjeux suivants (qui sont décrits plus précisément sur le site : <https://pepr-sams.fr/>) :

- *Développer une recherche de pointe sur la symbiose hôte-microbiomes ;*
- *Identifier les éléments perturbateurs - internes au microbiome, d'origine environnementale, alimentaire ou liés à l'hôte lui-même - et expliquer la séquence des événements microbiens, métaboliques, immunitaires, etc. qui provoquent la perturbation de la symbiose et de l'homéostasie ;*
- *Identifier des biomarqueurs de risque, de diagnostic et de pronostic, ainsi que des prédicteurs de réponse et de toxicité des traitements, afin de les inclure dans l'arsenal médical en vue d'une prise en charge personnalisée ;*

- Développer de nouvelles stratégies préventives et thérapeutiques ainsi que des études interventionnelles spécifiques et contrôlées, qui identifient et corrigent les "défauts" du microbiome afin d'améliorer et d'assurer la prévention dans la population générale, la prise en charge des patients et d'optimiser les traitements ;
- Développer la science des données portant sur l'étude des holobiontes humains (hôte-microbiome) à l'interface de la biologie et de la médecine, et des mathématiques (informatique médicale, statistiques, modélisation, intelligence artificielle).

CONDITIONS GÉNÉRALES

Durée

La chaire se déroulera sur une durée maximale de 42 mois.

Critères d'éligibilité

- Critères d'expérience : ouvert à tout jeune scientifique, quels que soient son poste actuel et sa nationalité, qui a soutenu son doctorat ou un diplôme équivalent dans un délai de 3 à 10 ans au 30 Avril 2026 ;
- Les candidats qui occupent, un poste temporaire, dans un organisme national de recherche ou une université française, depuis plus de 36 mois à la date de clôture de soumission du dossier de la phase 1, devront proposer un changement d'unité/laboratoire. Le retour dans le laboratoire où le candidat a effectué son doctorat n'est pas encouragé ;
- Les candidats qui occupent, un poste permanent dans un organisme national de recherche ou une université française au moment de la soumission, sont éligibles quelle que soit la durée écoulée depuis leur recrutement et le dépôt de candidature, avec l'obligation de créer une nouvelle équipe ;
- Pour les congés de maternité et de paternité, le critère de temps demandé depuis la soutenance du doctorat peut être prolongé par le nombre documenté de congés pris pour chaque enfant né avant ou après l'obtention du doctorat, à la demande du candidat. Pour un congé de longue maladie, le critère de temps demandé depuis la soutenance du doctorat peut être prolongé sur justification.

Critères d'évaluation

- La chaire PEPR sera attribuée sur la base de l'excellence scientifique et son adéquation aux priorités scientifiques du PEPR SAMS ;
- L'expérience professionnelle du candidat notamment les réalisations attestées par des publications significatives, des responsabilités supplémentaires au sein du laboratoire, le montage et le portage de projets collaboratifs, des activités d'enseignement et de valorisation, la participation à des conseils et comités internationaux, des invitations à des conférences internationales, des prix, des bourses ;
- L'expertise multidisciplinaire sera encouragée.

Financement

- 500 k€ maximum (hors frais de gestion) sur 42 mois.
- Le laboratoire d'accueil devra fournir au candidat sélectionné un espace de bureau et laboratoire dédié suffisant pour l'accueil d'une équipe émergente (environ 50 m²) ainsi qu'un accès aux plateformes technologiques locales.

Processus de sélection

Première étape : appel à candidatures.

- Les candidatures doivent être soumises en anglais via la plateforme en ligne Inserm EVA3 (<https://www.eva3.inserm.fr/login>) ;
- Les candidats seront évalués sur leur excellence scientifique par un comité d'experts scientifiques spécialisés ;
- Seuls les candidats sélectionnés pourront postuler à la deuxième étape ;
- Les candidats sélectionnés lors de la première étape seront informés de la décision du comité par la direction du PEPR.

Deuxième étape : appel à projets.

- Les candidats éligibles seront informés de la procédure et du calendrier de soumission organisés par l'Inserm, suite à la décision du comité d'admissibilité ;
- La deuxième étape consistera à soumettre une proposition de projet dans un laboratoire d'accueil basé en France (rédigée en anglais) ;
- Les projets soumis seront expertisés par un jury international.

Laboratoire d'accueil envisagé pour la deuxième étape :

- Le projet de recherche doit être mené dans un laboratoire d'accueil français ;
- L'identification d'un laboratoire d'accueil n'est pas obligatoire lors de la première étape de sélection. Une liste non exhaustive des laboratoires d'accueil possibles sera fournie par la direction du PEPR SAMS ;
- Le laboratoire d'accueil doit être impliqué dans la conception du projet de recherche et le candidat doit s'assurer que le laboratoire d'accueil dispose de tout l'équipement nécessaire à la proposition, afin de garantir les meilleures conditions de réussite.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier prévisionnel est accessible sur la [page de l'appel](#).

DOCUMENTS REQUIS POUR LE DEPOT DE CANDIDATURE

1. *Le Curriculum Vitae* ;
2. *Le diplôme de doctorat* ;
3. *Une brève description de la carrière scientifique du candidat et de ses principales réalisations (en anglais)* ;
4. *Une lettre de motivation soulignant l'intérêt du candidat à intégrer l'environnement de recherche français (en anglais)* ;
5. *Deux lettres de recommandation*.

CONTACT

Direction du PEPR : equipe@pepr-sams.fr

Assistance technique relative à la plateforme de soumission des dossiers : support.dsi@inserm.fr